



Déclaration préalable au CTSD du 3 septembre 2015

Monsieur le Directeur Académique,

Alors que depuis trois ans le département bénéficie de dotations positives en postes, pourtant les effectifs restent encore trop souvent chargés. Le E/C a d'ailleurs continué d'augmenter ces dernières années... Qu'en sera-t-il pour l'année 2015/2016 ? D'ores et déjà nous savons que les conditions d'enseignement ne s'amélioreront pas pour la grande majorité des équipes. En effet, le nombre de créations de postes supplémentaires dans le budget 2015 était largement insuffisant, pour à la fois absorber la hausse démographique et permettre une réelle mise en place de la priorité au primaire, notamment par la création des postes « plus de maîtres que de classes » et « scolarisation des moins de 3 ans ».

Le SNUipp-FSU porte depuis sa création un projet pour l'école avec l'idée de faire réussir tous les élèves et donc de lutter contre la difficulté scolaire. Cette aide apportée aux élèves les plus fragiles passe notamment par des effectifs raisonnables dans les classes. Les effets de la baisse des effectifs par classe sur la réussite des élèves n'est plus à démontrer, même si ce n'est pas le seul critère efficace. Le SNUipp-FSU revendique un effectif maximum de 25 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire. L'expertise professionnelle des enseignants montre qu'au-delà de ce seuil les conditions d'enseignement se dégradent et les aides au sein de la classe sont rendues plus difficiles. Au bout du compte, ce sont les élèves les plus fragiles qui pâtissent de ces situations.

D'autre part, la circulaire de rentrée indique au sujet de l'évaluation CE2 : « Elle permettra aux enseignants d'évaluer les élèves au moment choisi par eux au cours des premières semaines de l'année et en fonction des objectifs poursuivis au sein de la classe. » Nous souhaitons donc avoir confirmation qu'aucune remontée ne sera exigée à quelque niveau que ce soit, qu'il ne sera pas demandé aux écoles d'imprimer et de reproduire les livrets d'évaluations. Nous demandons que du temps soit dégagé pour que les collègues puissent se concerter sur la façon de mettre en place ces évaluations.

Quant aux nouveaux programmes de maternelle et aux documents d'accompagnement, si nous pouvons nous féliciter de leur contenu, nous rappelons qu'il est indispensable qu'ils soient fournis en version papier aux écoles, qu'une formation digne de ce nom soit apportée et que du temps de concertation supplémentaire soit accordé afin de permettre aux enseignants de se les approprier.

Enfin, les conditions de travail des enseignants du premier degré continuent de se dégrader, notamment à cause de la mise en place généralisée du décret sur les rythmes scolaires, sur fond de gel du point d'indice donc de baisse de pouvoir d'achat. C'est dans ce contexte que le SNUipp-FSU lance sa campagne nationale sur le travail enseignant, notamment au travers de l'action « 108h, c'est nous qui décidons ! ». En effet, le fait que les enseignants travaillent en moyenne 43h par semaine fait maintenant largement consensus, et évidemment le cadre des 108h est largement dépassé par les professionnels que nous sommes bien avant la fin de l'année. Le SNUipp-FSU appelle donc les enseignants à reprendre la main sur leur métier car ils sont bien les plus à même de définir la qualité de leur travail au service de la réussite des élèves. Nous appelons donc les enseignants à utiliser librement et en professionnels les 108h, y compris l'APC. Nous vous demandons de faire confiance aux enseignants dans les choix qu'ils feront de